

VERGNET SA

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 468 197,08 €

Siège social : 12 rue des Châtaigniers - 45140 Ormes

348 134 040 R.C.S. ORLEANS

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 17 MAI 2018

1 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

1.1 MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (R. 225-102)

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 29 novembre 2012 a décidé d'adopter la formule à Directoire et Conseil de surveillance au lieu et place de celle à Conseil d'administration.

1.2 COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

1.2.1 COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au 31 décembre 2017, le conseil de surveillance de la société VERGNET SA est composé de la manière suivante :

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de l'assemblée de nomination	Date de fin de mandat
Monsieur Vincent FROGER DE MAUNY ¹	Président du Conseil de Surveillance		AG 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ¹
Madame Claire BRABEC LAGRANGE	Vice-Présidente du Conseil de surveillance Présidente du comité des rémunérations	24/05/2016	AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Madame Aude PLANCHE ²	Membre du Conseil de Surveillance		AG 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ²
Monsieur Jean-Paul LEGOUX ³	Membre du Conseil de Surveillance		AG 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ³
Monsieur Olivier BARREAU	Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité des rémunérations	24/05/2016	AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Nicolas HONTEBEYRIE	Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité d'audit	22/05/2017	AG 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

¹ Il est précisé que Monsieur Vincent Froger de Mauny a été coopté en séance du conseil de surveillance du 21/12/2017 en remplacement de Monsieur Denis Francillard démissionnaire à compter du 21/12/2017, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle tenue en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 21 décembre 2019.

² Il est précisé que Madame Aude Planche a été cooptée en séance du conseil de surveillance du 21/12/2017 en remplacement de Bpifrance Investissement, démissionnaire à compter du 21/12/2017, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle tenue en 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 21 décembre 2017.

³ Il est précisé que Monsieur Jean-Paul LEGOUX a été coopté en séance du conseil de surveillance du 21/12/2017 en remplacement de Bpifrance Participations, démissionnaire à compter du 21/12/2017, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle tenue en 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 21 décembre 2017

1.2.2 COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2017, le directoire de la société VERGNET SA était composé de la manière suivante :

Nom et Prénom ou dénomination sociale des Dirigeants mandataires	Mandat dans la société	Date du Conseil de nomination	Date de fin de mandat
Monsieur Patrick WERNER	Président du Directoire	21/12/2017	20/12/2020
Monsieur François GOURD	Membre du Directoire		
Monsieur Marc RIVARD	Membre du Directoire		

1.3 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe) Quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère
Vincent DE MAUNY	Président Directeur Général de Krief Group Administrateur de Financière Marjos
Aude PLANCHE	Gérant de GEM Capital Investments Président de Fauve Capital Administrateur de Financière Marjos
Jean-Paul LEGOUX	Administrateur délégué de la société LUXEMBOURG UTILITIES SA de droit luxembourgeois; Associé gérant de L2 INVESTMENT Ltd de droit bulgare.
Olivier BARREAU	Gérant de la Holding Olivier Barreau
Claire BRABEC LAGRANCE	Administrateur de GRT Gaz Administrateur de la Fondation Centrale Supelec
Nicolas HONTEBEYRIE	Directeur Général Adjoint de SOPER SAS
Patrick WERNER	Président de ARUM International Président de ARUM Industries (depuis 2018) Président de ARUM Gestion privée Président de Financière MARJOS Membre du Conseil de Surveillance de ODDO-BHF Administrateur de OXYMETAL Membre du Conseil de Surveillance de DELTA RM

François GOURD	Advisor du Management d'Enertime et membre du Comité Exécutif Administrateur de l'Association des Amis de l'Art de Marcel Dupré (AAAMD)
Marc RIVARD	Néant

2 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

Nous vous rappelons que VERGNET SA, après autorisation du conseil de surveillance, a conclu, le 19 novembre 2015 avec Bpifrance Participations une convention d'avance en compte courant pour un montant de 1 M€ au bénéfice de VERGNET SA, à échéance du 19 avril 2016 et rémunérée au taux fixe annuel de 2%. Cette convention a été approuvée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 mai 2016.

Le conseil de surveillance, en date du 29 janvier 2016, a autorisé préalablement VERGNET SA à conclure :

- un avenant à la convention d'avance en compte courant conclue entre Vergnet SA et Bpifrance Participations le 19 novembre 2015 (rappelée ci-dessus) afin de reporter sa date d'échéance finale du 19 avril 2016 au 31 décembre 2016. Cet avenant a été signé en date du 1^{er} février 2016.
- une convention d'avance en compte courant entre Vergnet SA et Bpifrance Participations pour un montant de 2 M€ au bénéfice de VERGNET SA, à échéance du 31 décembre 2016 et rémunérée au taux fixe annuel de 2%. Cette convention a été signée en date du 1^{er} février 2016.

Le conseil de surveillance, en date du 31 mars 2017, a autorisé a posteriori VERGNET SA à conclure :

- un avenant n°2 à la convention d'avance en compte courant conclue entre Vergnet SA et Bpifrance Participations le 19 novembre 2015 (rappelée ci-dessus) afin de reporter sa date d'échéance finale du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2017. Cet avenant a été signé en date du 31 décembre 2016.
- un avenant à la convention d'avance en compte courant conclue entre Vergnet SA et Bpifrance Participations le 1^{er} février 2016 (rappelée ci-dessus) afin de reporter sa date d'échéance finale du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2017. Cet avenant a été signé en date du 31 décembre 2016.

Les avances en compte courant de BPI Participations ont été cédées (en totalité s'agissant de la convention portant sur un montant de 1M€ et partiellement s'agissant de la convention portant sur un montant de 2M€) à Arum International qui les a elle-même rétrocédée à Arum Industries.

3 MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Les actionnaires de la Société ont opté pour une forme duale Directoire & Conseil de Surveillance à la demande de l'actionnaire de référence BPIfrance, après le départ du Président fondateur de la société le 29/11/2012.

4 TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE ET UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS PENDANT L'EXERCICE

	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31/12/17	Montant résiduel au 31/12/17
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec maintien du DPS	22.05.17 (10 ^{ème} résolution)	21.07.19	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros	-	-	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par offre au public	22.05.17 (11 ^{ème} résolution)	21.07.19	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros	-	-	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec suppression du DPS par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	22.05.17 (12 ^{ème} résolution)	21.07.19	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros	-	-	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec suppression du DPS au profit d'une catégorie de personne répondant à des caractéristique déterminées	22.05.17 (13 ^{ème} résolution)	21.11.18	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros	-	-	Montant nominal global des actions : 100.000 euros Montant nominal des titres de créances : 3.000.000 euros
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	08.09.16 (6 ^{ème} résolution)	07.11.18	0,5% du capital lors de la décision du Directoire de réaliser l'augmentation de capital	-	-	0,5% du capital lors de la décision du Directoire de réaliser l'augmentation de capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites	24.05.16 (12 ^{ème} résolution)	23.07.19	6% du capital social existant au jour de l'Assemblée du 24.05.16.	-	-	6% du capital social existant au jour de l'Assemblée du 24.05.2016.